

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00194 Numéro SIREN : 319 764 148 Nom ou dénomination : MARSADIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2022 sous le numéro de dépôt 10332

MARSADIS SAS
ETATS FINANCIERS AU 31/03/2022

Zone Acti Sud

21160 MARSANNAY LA COTE

entzheim

23 rue Icare
67960 Entzheim
03 90 00 33 33
SIRET : 489 649 194 00052

colmar

5 rue des Merisiers - ZA Les Erfen
68920 Wettolsheim
03 89 29 33 00
SIRET : 489 649 194 00060

saint-louis

9 rue du Temple
68300 Saint-Louis
03 89 70 91 70
SIRET : 489 649 194 00045

SàRL au capital de 76.400 € - RCS COLMAR TI 489 649 194
TVA intracommunautaire : FR61 489 649 194 - APE : 6920Z
Domiciliation Bancaire : CIC ENTREPRISE STRASBOURG
IBAN : FR76 3008 7330 8000 0200 5840 102 - BIC : CMCIFRPP

SOMMAIRE

Pages

BILAN	1
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE LEGALE	5

BILAN ACTIF CERTIFIE CONFORME

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	Net 31/03/2022 12 mois	Net 31/03/2021 12 mois
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	3 397	3 397		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	213 471		213 471	213 471
Constructions	1 507 249	1 188 637	318 612	364 259
Installations techniques, mat. et outill. indus.	797 783	737 386	60 396	94 454
Autres immobilisations corporelles	3 121 178	2 472 161	649 017	930 625
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par M.E.				
Autres participations	1 340 716		1 340 716	1 337 973
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 983 794	4 401 582	2 582 212	2 940 782
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	47 947		47 947	77 964
Autres créances	159 877		159 877	3 400
Capital souscrit appelé, non-versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	65		65	50 000
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 330		3 330	3 009
ACTIF CIRCULANT	211 218		211 218	134 373
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 195 012	4 401 582	2 793 430	3 075 155

BILAN PASSIF

CERTIFIÉ CONFORME

RUBRIQUES	Net 31/03/2022 12 mois	Net 31/03/2021 12 mois
Capital social ou individuel versé 224 000	224 000	224 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale 22 400	22 400	22 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves 1 010 733	1 010 733	818 756
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 715 904	715 904	691 977
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées 151 650	151 650	156 704
CAPITAUX PROPRES	2 124 687	1 913 837
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques 110 000	110 000	110 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES	110 000	110 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) 446 253	446 253	581 108
Emprunts et dettes financières divers 17 021	17 021	361 893
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 17 419	17 419	17 400
Dettes fiscales et sociales 66 504	66 504	80 051
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 10 800	10 800	10 800
Autres dettes 747	747	65
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	558 743	1 051 318
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 793 430	3 075 155

Résultat de l'exercice en centimes

715 903,64

691 976,87

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/03/2022 12 mois	Net 31/03/2021 12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	1 494 587		1 494 587	1 522 591
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 494 587		1 494 587	1 522 591
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			22 133	1 607
Autres produits			4	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 516 724	1 524 200
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			27 443	27 908
Impôts, taxes et versements assimilés			130 339	130 248
Salaires et traitements				
Charges sociales du personnel				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			358 010	398 456
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				20 526
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			26 492	6
CHARGES D'EXPLOITATION			542 284	577 144
RESULTAT D'EXPLOITATION			974 440	947 056
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 214	3 986
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 214	3 986
RESULTAT FINANCIER			(3 214)	(3 986)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			971 226	943 070

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	Net 31/03/2022 12 mois	Net 31/03/2021 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 324	15 670
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 158	8 158
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 482	23 828
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 200	2 610
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 407	3 105
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 607	5 715
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 875	18 113
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	258 197	269 206
TOTAL DES PRODUITS	1 527 206	1 548 028
TOTAL DES CHARGES	811 302	856 051
BENEFICE OU PERTE	715 904	691 977

ANNEXE LEGALE

Annexe aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/03/2022**, dont le total est de **2 793 430 euros** et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **1 527 206 euros** et le total des charges de **811 302 euros**, dégage un résultat de **715 904 euros**.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/04/2021** au **31/03/2022**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 5 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP	X		
Changement de méthode ou de présentation	EP	X		
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILIS				
3.1.1. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP	X		
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP			X
3.1.2. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.1.3. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S			X
3.1.4. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S			X
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S			X
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S	X		
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions réglementées	S	X		
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S	X		
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP			X
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecart de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
Evaluation de certains produits et charges	S	X		
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S	X		
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S	X		
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S			X
Dettes et créances garanties par des sûretés réelles	EP	X		
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S	X		
Effectif moyen	EP			X
Rémunération des dirigeants	S			X
Engagements de retraite	S			X
Transition climatique	S			X
Tableaux des résultats au cours des 5 derniers exercices	S			X

Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques

Fin de la location gérance

Le contrat de la location gérance portant sur le fonds de commerce de l'hypermarché et qui a été conclu entre la société MARSADIS et la société SODIMARS prend fin au 31 Mars 2022, à minuit.

A compter du 1er Avril 2022, la société MARSADIS reprend en direct l'exploitation du magasin E. LECLERC.

Epidémie de la Covid-19

A partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, celle-ci estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Annexe aux comptes annuels

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Le présent bilan et compte de résultat ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Annexe aux comptes annuels

Evénements postérieurs à la clôture

Le contrat de la location gérance portant sur le fonds de commerce de l'hypermarché et qui a été conclu entre la société MARSADIS et la société SODIMARS prend fin au 31 Mars 2022, à minuit.

A compter du 1er Avril 2022 , la société MARSADIS reprend en direct l'exploitation du magasin E. LECLERC.

Annexe aux comptes annuels

Changements d'imputation

Fin de la présentation "personnalisée" des comptes courants au niveau du passif mais aussi au niveau de l'état "Créances et dettes" dans l'annexe et la liasse fiscale.

Ainsi, les comptes courants d'associés seront dorénavant présentés en "Emprunts et dettes financières divers" et plus en "Autres dettes" (pour N mais aussi pour N-1).

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société MARSADIS est la filiale d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SODIMARS SAS
- MARSADIS SAS

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

Annexe aux comptes annuels

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Le complément d'amortissement constaté entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement comptable a été traité comme un amortissement dérogatoire. Cette différence provient soit d'un différentiel de durée soit de l'utilisation du mode dégressif.

Postes	Durée	Mode
Logiciels	1 à 3 ans	Linéaire
Constructions	1 à 40 ans	Linéaire
Matériel industriel	1 à 12 ans	Linéaire
Agencement aménagement divers	1 à 12 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de bureau et informatique	1 à 7 ans	Linéaire
Mobilier	1 an	Linéaire

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non cotés

Pour les autres titres immobilisés, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés

Aucune provision n'a été constituée au 31/03/2022.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 397					3 397
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 397					3 397
CORPORELLES	Terrains	213 471					213 471
	Constructions sur sol propre	1 485 861					1 485 861
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	21 388					21 388
	Instal technique, matériel outillage industriels	881 496				83 713	797 783
	Instal., agencement, aménagement divers	3 241 244				204 162	3 037 082
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	84 096					84 096
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 927 556				287 876	5 639 681
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 337 973		2 743			1 340 716
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 337 973		2 743			1 340 716
TOTAL		7 268 927		2 743		287 876	6 983 794

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 397			3 397
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 397			3 397
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 135 093	43 449		1 178 542
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	7 896	2 198		10 095
Instal technique, matériel outillage industriels	787 042	34 058	83 713	737 386
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 320 921	273 767	204 162	2 390 526
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	73 795	7 841		81 635
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 324 747	361 313	287 876	4 398 184
TOTAL	4 328 145	361 313	287 876	4 401 582

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre				8 158			(8 158)
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES				8 158			(8 158)
Frais d'acquisition de titres de participation	3 105						
TOTAL	3 105			8 158			(8 158)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			3 105			8 158	(5 054)

Annexe aux comptes annuels

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/03/2022, aucune provision n'a été constatée. Une reprise sur provision pour un montant de 20 526 € a été constatée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres postes d'actif

Les états des produits à recevoir et des charges constatées d'avance sont joints en annexe.

Produits à recevoir

		31/03/2022
Total des Produits à recevoir		37 498
Autres créances clients		37 498
Clients facture à établir	37 498	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 330
Frais généraux		3 330	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 330

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 224 000 euros, est composé de 14 000 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Son montant est resté inchangé durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice.

Les remboursements des emprunts au cours de l'exercice se sont élevés à 125 788 €.

Autres postes de passif

L'état des charges à payer est joint en annexe.

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/03/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2022
Capital social	224 000				224 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	22 400				22 400
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	818 756	191 977			1 010 733
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	691 977	(691 977)		715 904	715 904
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	156 704			(5 054)	151 650
TOTAL	1 913 837	(500 000)		710 850	2 124 687

Date de l'assemblée générale 30/09/2021

Dividendes attribués 500 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 500 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 413 837

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 413 837

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 210 850

Charges à payer

		31/03/2022
Total des Charges à payer		56 720
Emprunts et dettes financières divers		87
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	87	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 419
<i>Fournisseurs fnp frais généraux</i>	17 419	
Dettes fiscales et sociales		39 214
<i>Etat - charges à payer</i>	39 214	

Annexe aux comptes annuels

Eléments communs

Synthèse des provisions

L'état des provisions est joint en annexe.

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	156 704	3 105	8 158	151 650
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	156 704	3 105	8 158	151 650
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	110 000			110 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	110 000			110 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	20 526		20 526	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	20 526		20 526	
	TOTAL GENERAL	287 230	3 105	28 684	261 650
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 105	20 526 8 158	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

La provision de 110 000 € correspond à un litige relatif à des accords commerciaux.

Créances et Dettes

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	6 784	6 784	
	Autres créances clients	41 163	41 163	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 200	8 200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	151 177	151 177	
	Débiteurs divers	500	500	
	Charges constatées d'avances	3 330	3 330	
TOTAL DES CREANCES		211 153	211 153	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	446 253	126 545	319 708	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	13 608	13 608		
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 419	17 419		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 290	27 290		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	39 214	39 214		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 800	10 800		
	Groupe et associés (2)	3 413	3 413		
	Autres dettes	747	747		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		558 743	239 035	319 708	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		125 788			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Produits et charges exceptionnels

L'état des produits et charges exceptionnels est joint en annexe.

Transfert de charges

Le poste transfert de charges s'élève à 1 607 €. Il correspond aux refacturations des charges mensuelles aux locataires.

Les transferts de charges sont inclus dans la rubrique "Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La répartition de l'impôt des bénéfices sur le résultat courant et sur le résultat exceptionnel est jointe en annexe.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation latente de l'entreprise est analysée en annexe.

Produits et Charges exceptionnels

		31/03/2022
Total des produits exceptionnels		10 482
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		2 324
<i>Autres produits exceptionnels</i>	2 324	
Reprises sur provisions et transferts de charges		8 158
<i>Reprise s/amort. dérogatoires</i>	8 158	
Total des charges exceptionnelles		7 607
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		1 200
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	1 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISI		6 407
<i>Dot. aux amort. exceptionnels</i>	3 303	
<i>Dot.amort.dérogatoires</i>	3 105	
Résultat exceptionnel		2 875

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/03/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		971 226	257 435	713 791
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		2 875	762	2 113
RESULTAT COMPTABLE		974 101	258 197	715 904

(1) après retraitements fiscaux.

Taux d'IS retenu : 26.5 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/03/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Amortissements dérogatoires (Base = 151 650 € ; Impôt = 37 913 €)	37 913
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	37 913

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Taux d'IS retenu : 25 %

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Engagements financiers

	31/03/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Nantissement du fonds de commerce et cautions données		3 263 475	
		3 263 475	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		3 263 475	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2022
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce en rang utile	BPI FRANCE FINANCEM	500 000	225 040
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce en rang utile	CAISSE D'EPARGNE	500 000	221 212
Crédit trésorerie	Nantissement en 11e rang du fonds de commerce de Marsadis en garantie d'une ouverture de crédit en compte courant Edel pour Sodimars	EDEL	1 500 000	768 338
Emprunt	Nantissement du fond de commerce de MARSADIS en garantie d'un emprunt pour SODIMARS	EDEL	1 500 000	1 323 517
		TOTAL	4 000 000	2 538 107

greffe

MARSADIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 224.000 Euros

Siège social : Zone Acti-Sud

21160 MARSANNAY LA COTE

319 764 148 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 15 SEPTEMBRE 2022

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 715.903,64 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 503,64 Euros
- Aux Associés, un dividende de 715.400,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CINQUANTE ET UN EUROS ET DIX CENTIMES (51,10 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter de ce jour.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	715.400 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par la Présidente mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
2021	500.000 €	/
2020	500.080 €	/
2019	500.080 €	/

CERTIFIE CONFORME



gelle

MARSADIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 224.000 Euros

Siège social : Zone Acti-Sud

21160 MARSANNAY LA COTE

319 764 148 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 15 SEPTEMBRE 2022

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 715.903,64 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 503,64 Euros
- Aux Associés, un dividende de 715.400,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CINQUANTE ET UN EUROS ET DIX CENTIMES (51,10 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter de ce jour.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	715.400 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par la Présidente mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
2021	500.000 €	/
2020	500.080 €	/
2019	500.080 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES

SAS MARSADIS

31 Mars 2022

SAS MARSADIS
SAS au capital de 224 000 €
Siège social : ZONE ACTISUD
21160 MARSANNAY LA COTE
RCS 319 764 148

..*.*.*
..*.*.*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

SAS MARSADIS
SAS au capital de 224 000 €
Siège social : ZONE ACTISUD
21160 MARSANNAY LA COTE
RCS 319 764 148

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/03/2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS MARSADIS relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS MARSADIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la fin de la location-gérance et la reprise de l'exploitation en direct par la SAS MARSADIS.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues dans les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 01 Septembre 2022

Le Commissaire aux comptes
ORCOM AUDIT



Thibaut CLOSSET
Associé